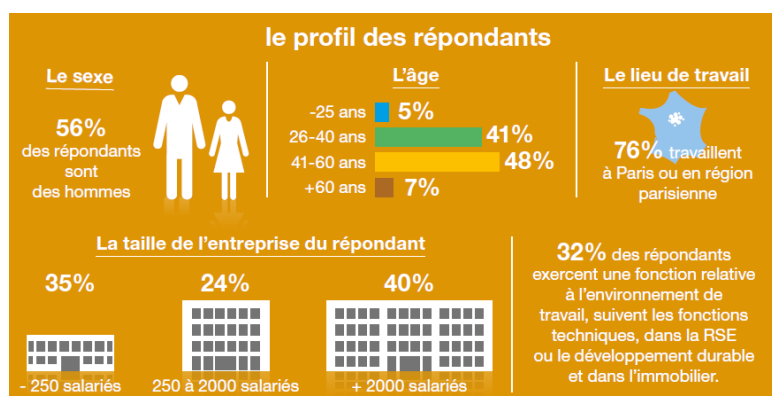


## Flexibilité, services, partage : Parution de la publication Confort et bien-être dans les immeubles de bureaux

L'OID et l'Arseg rendent publique leur dernière publication sur le « Confort et le Bien-être » dans les immeubles de bureaux à l'occasion d'une conférence du cycle « Immobilier et Prospective » organisée en partenariat avec le Plan Bâtiment Durable le mardi 21 février 2017. Que peut-on attendre de la prise en compte de plus en plus importante du confort et du bien-être au travail ? Comment les immeubles de bureaux s'y adaptent-ils ? Quels projets intègrent déjà ces adaptations ?

L'OID, en partenariat avec l'Arseg, a interrogé 275 utilisateurs entre mars et novembre 2016 et publie aujourd'hui un rapport d'étape de ces réflexions.

Le périmètre couvert par la critériologie est large et couvre aussi bien l'environnement de travail que des questions liées à l'implantation du bâtiment :



**l'espace de travail, les services au travail et l'aménagement du lieu de travail.** L'étude statistique permet de mettre en exergue le degré d'importance subjectif de chacun des 47 critères sélectionnés au regard du ressenti de leur prise en compte par les collaborateurs.

Ces critères sont parfois intégrés « techniquement » dans les certifications environnementales historiques (HQE, BREEAM, etc.) et de nouveaux sont intégrés dans les référentiels récents comme le WELL. Néanmoins, les résultats montrent qu'ils ne sont pas forcément palpables par les occupants, ce qui nous ramène à un constat unanimement partagé : **le bâtiment durable est une réponse satisfaisante aux attentes des occupants.**

Les **critères de confort**, devant ceux de santé et des services, concentrent les principales attentes des répondants : accessibilité du lieu de travail, lumière naturelle, espace personnel suffisant, etc. ; des services personnalisés à proximité mais pas forcément dans le bâtiment ; des anciennes générations moins portées sur les critères de santé que les nouvelles ; des espaces collaboratifs mais aussi des bureaux partagés et individuels en toute flexibilité.

*81% des répondants considèrent l'accès facile et sûr aux transports en commun comme important ou très important. Bénéficier de suffisamment de lumière naturelle dans les espaces de travail et de réunion est important pour 91% des répondants.*

A travers ce panorama, c'est l'immeuble de bureau « durable » qui se redessine au travers de la **mutation de l'utilisation traditionnelle des espaces** : un hall d'accueil ouvert sur la ville ; des circulations se transformant en lieu d'échanges ; etc.

La publication, présentée lors de la conférence du Cycle Immobilier & Prospective, organisée par l'OID et le Plan Bâtiment Durable en partenariat avec l'Arseg, est disponible sur le site internet de l'OID.

Une **visualisation interactive** des résultats est disponible à ce lien : <http://www.o-immobilierdurable.fr/confort-bien-etre/>. Elle sera régulièrement mise à jour et permettra ainsi à chaque utilisateur d'effectuer des analyses complémentaires selon **la population des répondants**.

**Gérard Degli-Esposti**, Président de l'OID, a souligné lors de la conférence la place accordée au bonheur au travail aujourd'hui. « Les profondes mutations que nous vivons résultant du réchauffement climatique et de l'innovation technologique ont pour conséquence la profonde transformation des modes de production et de consommation. S'intéresser au confort et au bien-être permet de préserver dans l'entreprise le capital humain et d'accroître la productivité mais aussi d'aborder les questions liées au développement durable. »

**Alexandre Jost**, Fondateur et Délégué-Général de la Fabrique Spinoza, think tank du bonheur citoyen, est intervenu pour évoquer le rôle de l'immobilier et plus spécifiquement du lieu de travail dans le bonheur de ses occupants. « Le lieu de travail possède un véritable impact sur l'individu car il affecte la vie dans sa globalité. La relation entre le corps et son environnement doit être prise en compte dans le cadre du travail car il forme un microcosme qui doit permettre aux individus de s'épanouir. »

---

#### ***A propos de l'OID***

Créé en 2012, l'**Observatoire de l'Immobilier Durable** est une association indépendante réunissant des acteurs de l'immobilier tertiaire privés et publics. Espace d'échanges et de réflexions, l'OID favorise le dialogue et le partage de retours d'expériences en matière d'immobilier durable. L'OID analyse les données techniques de bâtiments menant à la publication du Baromètre annuel sur la performance énergétique et environnementale des bâtiments tertiaires. Le baromètre 2015 couvre un parc composé de 23 millions de m<sup>2</sup>.

Plus d'informations sur [www.o-immobilierdurable.fr](http://www.o-immobilierdurable.fr)

#### ***A propos du Plan Bâtiment Durable***

Lancé en 2009, le **Plan Bâtiment Durable**, présidé par l'avocat Philippe Pelletier, fédère un large réseau d'acteurs du bâtiment et de l'immobilier autour d'une mission commune : atteindre les objectifs d'efficacité énergétique et environnementale de ce secteur. Le Plan Bâtiment Durable assure la concertation permanente au sein de la filière et témoigne de la mobilisation continue des acteurs au plan national comme régional.

Plus d'informations sur [www.planbatimentdurable.fr](http://www.planbatimentdurable.fr)

#### ***A propos de l'Arseg***

L'Arseg est une association professionnelle dédiée à l'environnement de travail (anciennement services généraux). Elle regroupe près de 2170 membres, donneurs d'ordres et entreprises prestataires, issus du privé comme du public, représentant tous les secteurs d'activité, sièges ou filiales de multinationales mais aussi PME/PMI. L'association a pour objectif de faire connaître, promouvoir et valoriser le métier en développant un réseau professionnel, en produisant du contenu et en organisant des événements nationaux.

Plus d'informations sur [www.arseg.asso.fr](http://www.arseg.asso.fr)



---

**Contacts presse :**

**Arseg** : Lucie Davieaud – + 33 (0)1 47 48 99 23 – [ldavieaud@arseg.asso.fr](mailto:ldavieaud@arseg.asso.fr)

**OID** : Chloé Chardin – + 33 (0)1 82 83 71 92 – [contact@o-immobilierdurable.fr](mailto:contact@o-immobilierdurable.fr)

**Plan Bâtiment Durable** : Marie Gracia – + 33 (0)1 40 81 92 09 – [marie.gracia@developpement-durable.gouv.fr](mailto:marie.gracia@developpement-durable.gouv.fr)